



JOURNÉE D'ACTUALITÉ

FORMATIONS 2019



LE VOLET FONCIER DES POLITIQUES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le 5 février 2019, de 9h00 à 16h30
10 cité Joly - Espace Hermès - à PARIS (11^{ème})

Les départements disposent de la possibilité d'initier des politiques en faveur des espaces naturels sensibles. Pour garantir le succès de telles politiques, un ensemble de réflexions autour de la question foncière est essentiel. La définition d'une stratégie est indispensable et la mobilisation des outils juridiques correspondants déterminante.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Appréhender l'importance de la question foncière dans la mise en place et la mise en œuvre de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Comprendre l'intérêt et le fonctionnement de l'outil droit de préemption pour les départements et également pour les communes et les EPCI.

PROGRAMME

- **9H00** : Accueil

- **9H30 – 12H00**
 - L'intérêt d'une définition large des ENS
 - La nécessaire mise en place de stratégies foncières
 - Les modes d'acquisition d'un ENS (amiable, préemption, expropriation, les biens vacants et sans maître)
 - La mise en place du droit de préemption ENS

- **13H30 – 16H30**
 - Les acteurs de la politique ENS : titulaires, substituts et délégataires du droit de préemption

- L'exercice du droit de préemption : notification, délais, paiement...
- La détermination du prix
- Echanges avec les participants et études de cas

Intervenant :

- Françoise DUPUY, Direction Urbanisme Ingénierie Foncière et Prospective
DGA Aménagement du Territoire, Département de l'Hérault

Modalités pédagogiques :

- exposé, questions-réponses

Publics :

- Agents et responsables des services urbanisme ou aménagement
- Cheffes et chefs de projet foncier, urbanisme et aménagement

INSCRIPTION sur inscription.cnfpt.fr (code stage : **JAENS 001**)

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants ou de leur structure.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Christine COUTURE

christine.couture@cnfpt.fr

Tel : 03.28.51.32.13